

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le mardi 30 mars 2021, à 20 h, à huis-clos à la salle communautaire située au 3, 9<sup>E</sup> Avenue, Daveluyville (dans les régions situées en zone orange ou rouge, la présence du public est interdite aux séances du conseil).

*Comme la séance se fait à huis clos, la retranscription intégrale des délibérations est faite dans le procès-verbal.*

SONT PRÉSENTS : M. Ghyslain Noël, maire  
M. Raynald Jean, conseiller no. 1  
M. Denis Bergeron, conseiller no. 2  
M. Réal Savoie, conseiller no. 3  
M. Alain Raymond, conseiller no. 4  
M. Roland Ayotte, conseiller no. 5  
Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

Ouverture de l'assemblée de La directrice générale et greffière adjointe, Mme Tammy Voyer assiste également à la séance.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

Renonciation à l'avis de convocation de Conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil de la Ville de Daveluyville étant tous présents à la salle communautaire le mardi 30 mars 2021 à 20 h, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

- 1- Renonciation à l'avis de convocation;
- 2- Présentation d'un projet dans le cadre du concours : « Gagne ton projet qui déplace de l'air ! »;
- 3- Période de questions.

Tous les membres du conseil municipal ont apposé leur signature sur le formulaire de renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance extraordinaire lequel est joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**2021-03-40.** Renonciation à l'avis de convocation de **RÉSOLUTION**  
Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Ville de Daveluyville renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

**2021-03-41.** Présentation d'un projet dans le cadre du concours : « Gagne ton projet qui déplace de l'air ! » **RÉSOLUTION**  
Sur proposition de **Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité :  
**1- QUE** la Ville de Daveluyville présente une demande au concours : « Gagne ton projet qui déplace de l'air ! »;  
**2- QU'Élyse Maheu**, responsable des loisirs, de la culture et de la vie citoyenne de la Ville de Daveluyville, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Daveluyville, tous les documents relatifs à ce concours, pour le projet Sentier pédestre Domaine Lamy ;  
**3- QUE** la Ville s'engage à soutenir le projet en fournissant la main

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

d'œuvre pour la réalisation du projet.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée par les membres du conseil.

**2021-03-42.**

Fin de la séance  
et levée de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 05.

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Tammy Voyer, greffière adjointe

NOUS, SOUSSIGNÉS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE DAVELUYVILLE, AVONS RENONCÉ À L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 30 MARS 2021 À 20 H À LAQUELLE NOUS ÉTIIONS PRÉSENTS.

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Raynald Jean, conseiller no. 1

\_\_\_\_\_  
Denis Bergeron, conseiller no. 2

\_\_\_\_\_  
Réal Savoie, conseiller no. 3

\_\_\_\_\_  
Alain Raymond, conseiller no. 4

\_\_\_\_\_  
Roland Ayotte, conseiller no. 5

\_\_\_\_\_  
Christine Gentes, conseillère no. 6